

Observation n°52 du 04/04/2023

Monsieur,

Je suis opposé à ce projet éolien de Doussay dont le dossier *régularisation avis AE 08.06.22* comporte de nombreuses « erreurs » et omissions, qui pourraient largement influencer la perception réelle du projet et le sens de la décision préfectorale.

On peut aisément constater que la carte est fausse **Page 34/185**

« Figure 7 : Milieu naturel » : **carte fausse (il manque la ZNIEFF « plaine de Doussay »)**

Pour cette irrégularité, merci de rendre un avis défavorable.

M. MARTINET